

PROCES VERBAL
JURY D'ADMISSIBILITE DU CONCOURS EXTERNE SUR TITRES de
TECHNICIEN HOSPITALIER
spécialité hygiène et bionettoyage

mercredi 17 juin 2026

En référence au décret 2011-744 du 27/06/2011 portant statut particulier du corps des techniciens et techniciens supérieurs hospitaliers et à l'arrêté du 14/08/2012 fixant la composition du jury et les modalités d'organisation des concours externe et interne permettant l'accès au grade de technicien hospitalier du corps des techniciens et techniciens supérieurs hospitaliers,

Vu l'avis de concours publié en date du 13/03/2026 sur le site de l'Agence Régionale de Santé et par note de service interne au CHU n° QUAL-NS-1436 du 11/03/2026, en vue de **pourvoir 1 poste d'encadrant (cadre de proximité) au sein du service de Bionettoyage sur le site de POITIERS**,

Une candidate, dans les conditions requises pour pouvoir participer au concours ont déposé un dossier d'inscription ; il s'agit de :

- REMBEAULT Jessica

Le jury composé de :

- Monsieur MALLET-GUY Clément, Directeur Adjoint au CHU de Poitiers, Président
- Madame DUMONT Françoise, Directrice au CH Laborit
- Monsieur JOUBERT Dominique, Attaché d'Administration Hospitalière au CH Laborit
- Madame GAYON Annick, Ingénieur Hospitalier au CH Laborit
- Monsieur BIRON Pascal, Professeur au Lycée du Dolmen de Poitiers

qui s'est réuni le 17/06/2026 pour la phase d'admissibilité, après délibération, **DECLARE :**

REMBEAULT Jessica

Admissible
Non admissible



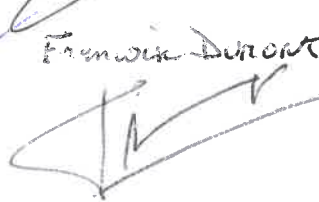
Fait à Poitiers, le 17 juin 2026

Signature des Membres du Jury
précédée du Nom - Prénom

GAYON Annick


BIRON Pascal


D. Joubert


Françoise Dumont




Le Président du Jury

Clément MALLET-GUY
